

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les élèves des CHAM et CHAD sont exonérés des frais de scolarité (hors frais de dossier).

Les classes à horaires aménagés continuent également au lycée Jean Jaurès de Reims grâce à la filière S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (sans l'option théâtre).

+ d'informations

+ d'actualités sur
crr-reims.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Service scolarité du Conservatoire

20 rue Gambetta - 51100 REIMS
crr-servicescolarite@mairie-reims.fr
Tél.: 03 26 35 61 35

**Circonscription de l'Education nationale
Reims Est**

6 rue Tournebonneau - 51100 REIMS
www.ac-reims.fr/dsden51
Tél.: 03 26 07 38 41

Préinscription

du 30 janvier au
5 mars 2023 inclus

Envoi du dossier

le 24 mars 2023

au plus tard

Tests d'admissibilité

le 1er avril 2023



Photos CRR: C. Brunot

Classes à Horaires Aménagés Musique - CHAM (instruments ou voix) Danse - CHAD

2023-2024



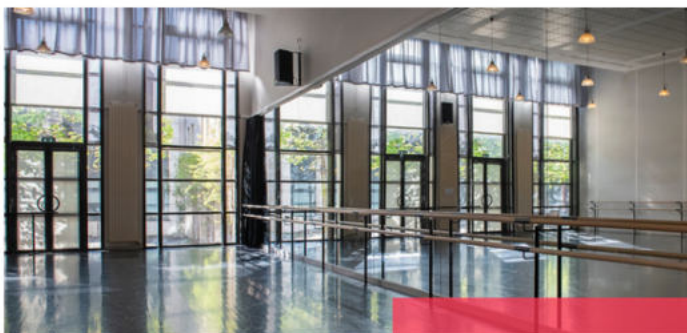
Reims.fr

ne pas jeter sur la voie publique

Présentation

Les classes à horaires aménagés (CHA) s'adressent à des enfants montrant une forte motivation pour la pratique musicale, vocale ou chorégraphique.

Les enseignants de l'Education nationale et du conservatoire travaillent en collaboration pour concilier enseignement général et enseignement artistique sur le temps scolaire.



Organisation

Fidèle aux orientations interministérielles et aux projets d'établissements, ce partenariat offre dans des conditions d'emploi du temps favorables:

- le respect du rythme de l'enfant,
- une pratique artistique renforcée,
- un meilleur cadre de réussite scolaire

Deux demi-journées par semaine, consacrées aux activités artistiques, sont banalisées sur le temps scolaire.

Des spectacles ou des activités peuvent également se produire hors temps scolaire et dans d'autres lieux.

Comment entrer en CHA ?

3 étapes :

1. **Préinscription en ligne** sur le site de la DSDEN de la Marne du 30 janvier et le 5 mars 2023.
lien raccourci: <http://bitly.ws/z9Z9>
2. **Télécharger le dossier de préinscription**, le compléter et le signer, puis le renvoyer pour le 24 mars 2023 au plus tard* en courrier simple à :
Inspection Reims Est
6 rue Tournebonneau - 51100 REIMS
*Le CRR vous informe ensuite par courriel des modalités d'admissibilité.
3. **Epreuves d'admissibilité** (tests d'aptitude ou d'évaluation proposés par les enseignants du CRR) le 1er avril 2023.
L'admission définitive est prononcée par une commission au regard des tests, du dossier scolaire et du nombre de places disponibles.

La liste des admis est publiée par l'Education nationale.

Les établissements de l'Education nationale partenaires du Conservatoire à rayonnement régional de Reims

Ecole Danube (instruments)

3 rue Danube 51100 Reims - Tél.: 03 26 07 73 72

Ecole du Jard (instruments)

25 rue Jard 51100 Reims - Tél.: 03 26 47 52 03

Collège Saint-Rémi (instruments, chant)

2 rue Nicolas Roland 51100 Reims - Tél.: 03 26 85 50 93

Collège Université (instruments, danse)

20 rue de l'Université 51100 Reims - Tél.: 03 26 40 27 89

CHAM Instruments

En CE1 et CE2, les débutants sont acceptés. A partir du CM1, des tests d'évaluations sont organisés (instrument et formation musicale). Pour l'entrée en 6ème, le niveau requis minimum est de 4 ans de pratique (niveau fin de cycle I de conservatoire).



CHAM Voix (chant choral)

En 6ème et 5ème, les débutants sont acceptés. des tests d'aptitude sont organisés (chant et formation musicale).

CHAD Danse

Pour l'entrée en 6ème, le niveau requis est de 4 ans de pratique révolus (niveau 2C1 en Conservatoire).

Tests d'évaluation sous forme d'exercices et de cours.